

TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

Soutenez-nous !

Pour nous trouver, un seul numéro SIRET : 775 612 716 00 347
Sélectionner l'établissement bénéficiaire dans la liste déroulante

“

Nos établissements éligibles :

- ESAT Les Ateliers de la Forêt - Tinquieux (CAT Ateliers de la Forêt)
- ESAT Les Ateliers de la Forêt - Pouillon (CAT Ateliers de la Forêt)
- ESAT Les Ateliers de la Vallée
- IME La Sittelle
- IME Geneviève Caron
- Permanence du Jard (Personnel Accueil Adulte)

Ça permet :

”

- Qualifier et former des personnes en situation de handicap.
- Acquérir le matériel essentiel pour l'apprentissage professionnel.
- Développer des formations adaptées aux métiers d'aujourd'hui et de demain.

À partir du
26 mai sur :

